

2020-2021



Projet pédagogique

A.L.S.H. **Jean ZAY**
68 av. Victor Dalbiez
66000 Perpignan



Sommaire

1. Présentation de la structure	p.3
a. Environnement	
b. Caractéristiques	
2. Le public visé	p.5
a. Caractéristiques de la tranche d'âge	
b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs	
c. Effectif / tranche d'âge	
3. Les objectifs	p.7
a. Le Projet Educatif de la Fédération	
b. Les objectifs généraux	
c. Les objectifs opérationnels	
d. Les projets d'activité	
e. Les séjours courts	
4. Les moyens	p.12
a. Humains	
b. Matériels	
c. Financiers	
d. Les partenariats	
e. Fonctionnement de la structure	
5. Evaluation	p.19
a. La Charte de Qualité	
b. Les réunions d'équipes	
c. Les Bilans d'activités	
d. Questionnaire aux parents	
6. La communication	p. 21
a. La réunion Enfants / Animateurs	
b. Les relations	
7. L'accueil d'enfant en situation de handicap	p. 22
a. Les moyens	
b. Nos engagements	
8. La Fédération Léo Lagrange	p. 24
a. Présentation de la Fédération	
b. La Délégation Nationale Enfance	
c. La Charte de Qualité	

1. Présentation de la structure

a. Environnement

1. Champs d'action de l'accueil

Perpignan, dite La Catalane, préfecture des Pyrénées Orientales est la grande ville la plus au Sud du pays. Par son histoire, Perpignan est riche de monuments et de traditions catalanes.

Dans le quartier Saint Martin qui se situe dans la zone ouest de la ville, on retrouve deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège, le tout placé en zone REP+ Le quartier regroupe plusieurs résidences: les Romarins, Dalbiez et les Rois de Majorque ainsi qu'une cité HLM (Les Baléares).

Les bâtiments de l'ALSH Zay/Curie se situent entre les trois écoles : Jean Zay (cycle 3), Marie Curie (cycle 2) et l'école maternelle Edouard Herriot.

Ces écoles sont proches des quartiers Maillotes et St Assisclé. Les enfants sont en majorité d'origine maghrébine ou turque pour une minorité.



2. Caractéristiques

On constate également une augmentation massive des élèves nouvellement arrivés (ENA) venant de l'Europe de l'Est et d'Espagne.

La plupart des enfants qui fréquentent cette école sont issus d'un milieu social défavorisé et de familles monoparentales.

3. La structure

- L'ALSH est habilité pour une capacité d'accueil de 72 enfants.
- Les inscriptions se font directement sur la structure le lundi, mardi et jeudi soir et en continue sur la journée de mercredi. Les parents doivent remplir la fiche de renseignements qui contient les données essentielles et obligatoires au fonctionnement de la structure. Il est également demandé aux parents de fournir l'attestation d'assurance extrascolaire ainsi que la photocopie des vaccins et l'attestation CAF (ou MSA).
- Le montant se calcule en fonction du quotient familial de la famille, la mairie a fixé un tarif. A partir du 3ème enfant, les tarifs sont dégressifs.
- Suite à la création de nouveaux locaux, l'ALSH possède :
 - 1 bureau pour la direction
 - 1 salle de motricité
 - 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
 - 1 potager
 - 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
 - Les deux cours d'école
 - Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux

ALSH Jean ZAY
68 avenue Victor Dalbiez

66000 PERPIGNAN

(L'accès au centre peut s'effectuer par le chemin piétonnier du Mail.)



2. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none">- apprentissage des techniques (motricité fine)- vitesse d'exécution plus grande- croissance moins importante	<ul style="list-style-type: none">- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)- capacité d'attention augmente- apprentissage lecture / écriture	<ul style="list-style-type: none">- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre- besoin de s'exprimer- début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none">- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	<ul style="list-style-type: none">- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	<ul style="list-style-type: none">- la dimension de groupe d'appartenance apparaît- ouverture sur le monde- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

b. Caractéristiques du public

Le public accueilli provient essentiellement du quartier St Martin ainsi que des quartiers avoisinants Les Romarins et les Harras.

Les familles sont pour la majorité issue d'un milieu modeste avec une diversité culturelle riche.

Nous observons une forte majorité de familles nombreuses, souvent seul un des deux parents travaille. L'ACM ne répond donc pas à un moyen de garde, mais à une volonté d'offrir l'accès aux loisirs à leurs enfants.

La disponibilité des parents favorise un bon relationnel avec l'équipe encadrante, de ce fait la famille a une place à part entière dans la vie du centre. Les familles s'impliquent dans les événements festifs, sont volontaires pour accompagner lors des sorties et sont force de proposition pour les projets.

Les enfants sont également très impliqués dans les activités proposées et dans les temps de vie quotidienne, car ils sont les principaux décideurs de leur présence au



centre. Ce constat détermine un véritable challenge pour l'équipe d'animation, car elle doit proposer des projets novateurs et être au plus près des envies du public accueilli en cohérence avec leurs besoins et notre projet pédagogique.

Le quartier dans lequel les enfants grandissent constitue leur unique repère, parfois certaines des règles régies par la cité ne sont pas en cohérence avec celles du centre. Il est donc primordial de confronter les enfants à des milieux inconnus, des coutumes différentes afin de développer leur jugement personnel, leur esprit critique, d'aiguiser leur réflexion et de favoriser leur faculté d'adaptation.

De plus le centre de loisirs permet aux enfants de découvrir un nouvel environnement, ils sont pour la plupart de nature curieuse et vivent en milieu clos. Leur milieu de vie est pauvre en infrastructures et la végétation est quasi inexistante, de ce fait il est nécessaire d'offrir à ses enfants l'accès à des milieux plus ruraux et ainsi les sensibiliser à la faune et la flore. Connaître les richesses environnementales de notre Région, et les amener à expérimenter est essentiel à leur bon développement.

c. Effectif / tranche d'âge

	Type d'accueil	Moins de 6 ans	6-9 ans	9-12 ans	TOTAL
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Accueil de Loisirs Mercredi	0	20	10	30
	Petites vacances (sans hébergement)	0	40	20	60
	Grandes vacances	0	40	20	60

** Cf : Déclaration DDCSPP*





3. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général - 1	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>12 séances du programme « Défis & Différences »</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i>	<i>Découverte des arts du cirque (Atelier Cirque co-animé par l'équipe et un comédien / intervenant)</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux</i>

b. Les objectifs généraux

Axes Educatifs	Objectifs pédagogiques	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
Accès à la culture	<i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i>	Planifier les sorties culturelles	<p>Développer des activités culturelles, artistiques, d'expression et de création.</p> <p>Favoriser les échanges, les expériences et les rencontres.</p> <p>S'ouvrir sur l'extérieur.</p> <p>Développer l'imaginaire et la curiosité</p> <p>Sensibiliser les enfants aux livres et à la lecture tout en prenant du plaisir</p>



Accès aux loisirs	Favoriser l'accès aux activités sportives		Favoriser la pratique des activités physiques et sportives. Faciliter les échanges, les expériences et les rencontres. Développer l'esprit d'équipe, de stratégie et de fairplay Favoriser l'entraide
Education à la citoyenneté	Favoriser l'autonomie	Responsabiliser les enfants	Rendre les enfants acteurs dans la vie quotidienne du centre
		Encourager à faire seul	Adapter l'activité aux capacités de l'enfant
	Développer le bien-être et l'épanouissement moral et affectif	Développer une relation de qualité avec les enfants	Etre à l'écoute de l'enfant Créer du lien avec les familles
		Respecter le rythme de l'enfant	Adapter l'activité et ses demandes à l'état de fatigue et d'énerverment de l'enfant
Education à la citoyenneté	Encourager l'ouverture au monde	Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	Encourager les attitudes d'ouverture aux autres
		Développer l'esprit critique	Développer la curiosité Encourager à faire sa propre réflexion
		S'adapter à un environnement nouveau	Permettre la découverte par le biais d'activités et sorties
	Favoriser l'expression	Encourager l'enfant à émettre des choix en groupe ou individuellement	Proposer des activités sans prendre en compte ni son âge ni son sexe mais seulement ses envies Organiser régulièrement des temps de parole dans la journée
Education au développement durable	Sensibiliser au développement durable	Permettre aux enfants de comprendre leur environnement	Proposer diverses actions



c. Les projets d'activité



1° Accès aux loisirs culturels et sportifs

- Donner le choix à l'enfant de ses activités sans restriction d'âge ni de sexe, en prenant en compte ses envies et peut être faire émerger des vocations.
- En fin de cycle les enfants se réunissent pour nous faire part de leurs envies et leurs idées sur les sorties ou activités du prochain cycle. Nous prenons en compte leurs propositions si elles sont cohérentes avec le projet pédagogique et sont finançables par le budget pédagogique.
- Nous travaillons régulièrement avec le cinéma Castillet qui propose toute l'année des projections de **film art et essai**. Une place sur 2 est prise en charge financièrement par la ville.
- L'équipe s'investit dans tous les projets entrepris et amène de ce fait les enfants à vivre les projets à 100% peu importe la finalité (compétition). Nous ne développons pas l'esprit de compétition mais plutôt la force et la complémentarité d'une équipe et le plaisir de participer en s'amusant quel que soit le projet.

2° Favoriser l'autonomie

- Nous responsabilisons les enfants sur les tâches de la vie quotidienne et nous établissons une relation de confiance.

3° Développer le bien-être et l'épanouissement moral et affectif

- Nous tissons un bon relationnel avec les familles et les enfants. Nous mettons en place un dynamisme positif et nous favorisons la communication plutôt que la répression.
- Nous proposons un planning d'activité varié afin que chaque enfant puisse s'épanouir et participer aux activités physiques, créatives ou d'expression.
- Nous proposons des activités partagées enfant/parent, à raison d'une fois par vacances, sous différentes formes (après-midi festive, veillée, sportive, culinaire etc.)

- Projet initié par la ville : intervention d'une diététicienne (parent /enfant) sur un temps d'accueil.

4° Encourager l'ouverture au monde

- **Inter centre** rencontre sportive qui mêle rencontre et ateliers ludiques. Nous favorisons la mixité et l'ouverture aux autres.
- **Séjour accessoire** : en période estivale, nous organisons un séjour avec diverses thématiques selon les années. Nous amenons les enfants à s'adapter face à un environnement inconnu. L'objectif principal étant de favoriser la notion du vivre ensemble.
- **Projet les contes gourmands** : sous forme de concours de cuisine les enfants doivent inventer puis cuisiner dans un temps imparti une recette inspirée d'un livre.
- Nous favorisons l'entraide et la solidarité entre les enfants sur les temps de vie quotidienne. Accepter et respecter l'autre implique le respect de soi-même. De ce fait l'enfant se construit en tant que futur citoyen d'une collectivité qui implique le respect de plusieurs règles. Nos temps de parole sont souvent ciblés sur l'explication des règles de vie pour mieux comprendre les règles et ainsi aiguïser leur esprit critique.

5° Favoriser l'expression

- Projet de la ville : inter centre sur la thématique **des droits de l'enfant**. Chaque année le centre de loisirs Zay participe au projet des droits de l'enfant. Le projet débute par un échange avec les enfants et une sensibilisation sur les conditions de vie des enfants dans le monde. Puis dans un second temps nous créons avec les enfants un atelier ludique qui sera présenté le jour de l'évènement.
- **Un temps de parole** après chaque repas est mis en place afin que les enfants puissent s'exprimer sur leur ressenti positif ou négatif. Nous abordons également des thématiques variées lors de ce temps (la parité, la maltraitance, l'hygiène, etc.) ce temps privilégié d'échange ouvre la discussion sur des sujets parfois tabous pour les enfants et permet de répondre à leurs questions.
- **Atelier d'écriture slam** : Mené par Ilham
- **Projet danse** : Toute l'année nous proposons des ateliers danse zumba, hip hop, danse contemporaine, afin que chaque enfant prenne, accepte et soit à l'aise avec son enveloppe corporelle. C'est également une façon d'exprimer ses émotions. Cette activité est plébiscitée par une majorité de filles mais elle reste ouverte et accessible aux garçons.

6° Sensibiliser au développement durable

- Le centre dispose de **poubelles du tri sélectif**. Les locaux sont équipés de lumières avec détecteur de mouvement.
- Nous proposons des activités entretien du **jardin botanique** du centre (mise en commun avec l'école et l'ALAE).
- Activité manuelle avec **matériel de recyclage** (capsules, bouteilles d'eau, bouchons etc.)

d. Les séjours courts

Nous mettrons également en place plusieurs séjours à thème afin d'offrir aux enfants la possibilité de partir en mini camp et de pratiquer des activités spécifiques.



Les séjours pendant les vacances d'été feront découvrir aux enfants les richesses de la côte catalane et des Pyrénées-Orientales.

Nous développons à travers l'organisation des séjours accessoires plusieurs objectifs pédagogiques :

- **Favoriser** la notion du vivre ensemble
- **Découverte** du patrimoine et environnement naturel
- **Favoriser** la mixité





4. Les moyens

a. Humains

Directrice : Julie PALMADE (mercredis /vacances)

Directeur adjoint : Sylvain QUINTA (vacances)

- ✓ La directrice est responsable de la gestion quotidienne de l'accueil (administrative, financière et matérielle).
- ✓ Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- ✓ Elle informe les parents sur à la vie de l'accueil

L'adjoint est sous la responsabilité de la directrice qui l'accompagne dans ses missions :

- ✓ Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- ✓ Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- ✓ Coordonner et fédérer l'équipe autour du projet pédagogique
- ✓ Accompagner les animateurs : transmission des connaissances, savoir-faire et évaluation.
- ✓ Gérer les relations et la communication avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).

✓ L'équipe d'animateurs

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période
FARDI	MALIKA	BAFA	ANIMATRICE	CDI	MERCREDIS VACANCES
BAAYYAD	ILHAM	SANS FORMATION	ANIMATRICE	CDD	MERCREDIS VACANCES
GIRARD...	VINCENT ...	BAFA	ANIMATEURCDII	... MERCREDIS VACANCES

LES ANIMATEURS

- ✓ Ils sont responsables de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- ✓ Ils sont en accord avec le projet pédagogique
- ✓ Ils respectent les consignes de fonctionnement
- ✓ Ils préparent, animent et évaluent les activités en lien avec le projet pédagogique

- ✓ Ils encadrent leur groupe et le fédère
- ✓ Ils sont à l'écoute des besoins des enfants et doivent s'adapter
- ✓ Ils sont responsables du matériel qu'ils utilisent et de son rangement
- ✓ Ils sont sous la responsabilité de la directrice
- ✓ Ils connaissent les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.
- ✓ Ils savent travailler en équipe et écouter l'autre.

✓ La place des parents

Si les accueils de loisirs et périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- ✓ pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires
- ✓ pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants
- ✓ pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative
- ✓ pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important. Pour s'assurer de la qualité de ce lien et le développer de façon satisfaisante, Léo Lagrange propose de mettre en œuvre diverses actions.

Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée.

Des temps d'animation communs

Temps de loisirs partagés avec les familles : Partager des moments de détente et de découverte en famille ; valoriser les savoir-faire de chacun ; renforcer les liens parents /enfants autour d'activités partagées et de sorties familiales. Organisation de sorties en famille, d'ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine.

Des réunions avec les parents. Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière, soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités. Ces rencontres seront organisées une fois par an particulièrement au moment de l'été et au moment de la rentrée pour les ALAE. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. Il sera également abordé le fonctionnement général du centre et les procédures administratives. Ce temps sera construit de façon à :

- ✓ créer un échange avec les parents ;
- ✓ renforcer le lien avec les équipes ;
- ✓ mesurer la satisfaction des familles ;
- ✓ associer au maximum les parents à la vie de l'accueil de loisirs.



Le planning : Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toute autre information (récupération : de bouchons, de cartons, de tissus...) leur permettant de mieux connaître la vie du centre.

Le cahier de présence : sera un moyen de communication et un lien très important avec les familles. Sur ce support toutes les informations de la journée concernant l'enfant y seront mentionnées ainsi que les recommandations des familles (qui viennent le récupérer, les «petits accidents »...)

Les invitations : apéritifs, goûters animés, spectacles, expositions, loto...

b. Matériels

✓ Locaux de la structure

- Suite à la création de nouveaux locaux, l'ALSH possède :
 - 1 bureau pour la direction
 - 1 salle de motricité
 - 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
 - 1 potager
 - 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
 - Les deux cours d'école
 - Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux



c. Financiers

✓ Tarifs

TARIFS DES ACCUEILS DE LOIRSIRS DE LA VILLE DE PERPIGNAN
MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES
2020-2021

PERPIGNAN	QF >1 600	1201< QF ≤ 1600	901< QF ≤ 1200	601< QF ≤ 900	401< QF ≤ 600	301< QF ≤ 400	QF ≤ 300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	7.10 €	6.10 €	5.40 €	4.50 €	3.00 €	2.50 €	2.30 €
Demi journée avec repas	10.97 €	9.54 €	8.74 €	7.77 €	5.54 €	4.77 €	4.13 €
Journée sans repas	15.00 €	11.20 €	9.30 €	6.90 €	5.00 €	4.00 €	3.50 €
Journée avec repas	18.87 €	14.64 €	12.64 €	10.17 €	7.54 €	6.27 €	5.33 €
Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet de vacances à vacances							
Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (sept/oct, nov/déc et janv/ fév)							
Demi journée sans repas	29.82 €	25.62 €	22.68 €	18.90 €	12.60 €	10.50 €	9.66 €
Demi journée avec repas	46.07 €	40.07 €	36.71 €	32.63 €	23.27 €	20.03 €	17.35 €
Journée sans repas	63.00 €	47.04 €	39.06 €	28.98 €	21.00 €	16.80 €	14.70 €
Journée avec repas	79.25 €	61.49 €	53.09 €	42.71 €	31.67 €	26.33 €	22.39 €
Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (mars/ avril)							
Demi journée sans repas	34.79 €	29.89 €	26.46 €	22.05 €	14.70 €	12.25 €	11.27 €
Demi journée avec repas	53.75 €	46.75 €	42.83 €	38.07 €	27.15 €	23.37 €	20.24 €
Journée sans repas	73.50 €	54.88 €	45.57 €	33.81 €	24.50 €	19.60 €	17.15 €
Journée avec repas	92.46 €	71.74 €	61.94 €	49.83 €	36.95 €	30.72 €	26.12 €
Forfait pour 1 cycle complet de 9 mercredis (mai/juillet)							
Demi journée sans repas	44.73 €	38.43 €	34.02 €	28.35 €	18.90 €	15.75 €	14.49 €
Demi journée avec repas	69.11 €	60.10 €	55.06 €	48.95 €	34.90 €	30.05 €	26.02 €
Journée sans repas	94.50 €	70.56 €	58.59 €	43.47 €	31.50 €	25.20 €	22.05 €
Journée avec repas	118.88 €	92.23 €	79.63 €	64.07 €	47.50 €	39.50 €	33.58 €

HORS PERPIGNAN	QF >1 600	1201< QF ≤ 1600	901< QF ≤ 1200	601< QF ≤ 900	401< QF ≤ 600	301< QF ≤ 400	QF ≤ 300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	14.60 €	11.90 €	10.30 €	8.90 €	7.50 €	5.70 €	5.20 €
Demi journée avec repas	18.86 €	16.16 €	14.56 €	13.16 €	11.76 €	9.96 €	9.46 €
Journée sans repas	21.00 €	19.20 €	17.30 €	15.10 €	12.60 €	9.50 €	8.50 €
Journée avec repas	25.26 €	23.46 €	21.56 €	19.36 €	16.86 €	13.76 €	12.76 €

Les mercredis, les enfants peuvent bénéficier de plusieurs prestations : journée avec repas, journée sans repas, demi-journée avec repas ou demi-journée sans repas.

Tarifification forfaitaire :

- une famille domiciliée à Perpignan, ayant inscrit leur enfant sur tous les mercredis situés entre deux périodes de vacances, c'est-à-dire un cycle scolaire complet, devra s'acquitter d'un forfait correspondant à l'ensemble du cycle minoré de 30 %.
- Les forfaits ne s'appliquent pas aux enfants hors Perpignan.

Tarifification "familles nombreuses" proposé pour toutes les prestations sauf pour la restauration. Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille sont présents simultanément sur une même période :

- plein tarif pour les deux premiers enfants inscrits,
- demi-tarif pour le troisième enfant inscrit,

d. Les partenariats

✓ Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tels que « Les contes gourmands », « La journée des droits de l'enfant », « Les mini toques », Science Expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.
- Hand 'avant : L'association de Perpignan HAND 'AVANT composée d'agents sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs afin que, nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant.
L'association peut également être un appui et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur). Pour ma part elle représente un rôle important de conseil pour mon équipe et moi.
- SYM : Organisme de la mairie de Perpignan, gestionnaire des repas et des transports.

✓ Financiers

- Caisse d'Allocation Familiale : Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Au-delà de son rôle de contrôle elle a un rôle de formation.
- Famille : Les paiements s'effectuent par virement, espèces, chèque auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la Mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille.

e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

✓ Horaires

7h30-9h	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné (prise en compte des parents)



✓ Journée type

*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

**La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant



✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratique du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion

✓ Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande** *, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

* S'agissant de l'organisation de séjours ou de camps itinérants et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.





5. L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

b. Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité



- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction auprès des parents et des enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. Les Bilans d'activités

Les réunions en fin de cycle nous permettent d'évaluer et analyser les réussites et échecs de l'activité.

Plusieurs supports d'évaluation sont disponibles pour les animateurs afin de leur permettre de poser leur projet (échancier, objectifs, moyens et matériels nécessaires).

d. Questionnaire aux parents

En cours de production



6. La communication

a. La réunion Enfants / animateurs

Mise en place d'un temps de parole journalier après le temps du repas où divers thèmes citoyens sont abordés. Un temps de réflexion leur permet de réfléchir par eux même sur les divers sujets abordés.

Ce temps nous permet également d'avoir un retour sur les envies, ressentis et émotions des enfants.

b. Les relations

- ✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Prise de contact par courriel essentiellement, pour garder une trace écrite et être plus performant dans l'organisation de futures activités.





7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ **Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »**

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(-trice) privilégié(-e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.



Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s)
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs



8. La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..

- organiser, monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse **d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

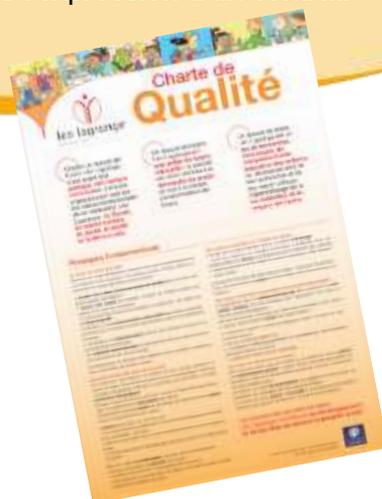
c. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe.

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Accueil de Loisirs Jean Zay

68 avenue Victor Dalbiez
66000 Perpignan

Tel. : 04 68 66 24 97 – 06 33 52 29 99

julie.palmade@leolagrange.org